|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | REFORM-B-1 |
| Numéro de poste Sysper: | 277313 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Christoph SCHWIERZ  1er trimestre 2024… trimestre 202  2… années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
|  | Avec indemnités  Sans frais |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:  États Membres de l’UE  Accord AELE-EEE In-Kind (Islande, Liechtenstein, Norvège) | |
| Cet avis de vacance est également ouvert aux:  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants:  organisations intergouvernementales suivantes: OCDE, Banque mondiale, FMI | |
| Délai des candidatures | 2 mois  1 mois |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La direction générale d'Appui aux Réformes Structurelles (DG REFORM) est placée sous la coordination de la commissaire Ferreira. La mission de la DG REFORM est d'apporter et de coordonner un soutien technique aux États Membres pour le développement et la mise en œuvre de réformes structurelles - en particulier dans le contexte du processus de gouvernance économique - et la bonne utilisation des fonds de l'Union Européenne. Le soutien est mis à disposition de tous les États membres et il est octroyé suivant leur demande.

La DG REFORM travaille actuellement avec les 27 États membres de l'Union européenne. Elle compte environ 200 collaborateurs basés à Bruxelles, Athènes, Nicosie, Zagreb et Bucarest. Elle est composée d'une équipe de direction, d'une équipe chargée des priorités horizontales et deux directorats. Le Directorat A est composé de trois unités responsables pour budget et finances ; planification, évaluation et coordination de l'appui et appui au règlement de la question chypriote. Le Directorat B est composé de cinq unités sectorielles spécialisées dans les politiques publiques (gestion des finances publiques ; gouvernance et administration publique ; croissance économique et entreprenariat; marché du travail, éducation, santé et services sociaux ; secteur financier et accès au financement).

La DG REFORM a un rôle de coordination important au sein de la Commission européenne, ainsi que des contacts fréquents avec les États membres et diverses parties prenantes.

La DG REFORM gère l'Instrument d'Appui Technique (TSI). Le TSI est l'outil clé de la Commission Européenne pour aider les États Membres à concevoir et à mettre en œuvre des réformes inclusives et favorables à la croissance, qui peut également offrir un soutien aux États Membres pour la préparation et la mise en œuvre de leur Plan de Relance et de Résilience. Le TSI dispose d'un budget dédié et d'un cadre juridique pour la fourniture d'un soutien technique aux États Membres. La DG REFORM gère également le programme d'aide à la communauté Chypriote Turque.

Le poste vacant se trouve dans l'unité Administration fiscale et gestion des finances publiques (REFORM.B1) dont le rôle est de coordonner l'appui technique aux États membres (conception, planification, mise en œuvre et contrôle des programmes et projets d'appui technique) dans les principaux domaines suivants: gestion des finances publiques et politique des dépenses, administration et politique fiscales. L'unité comprend 16 collaborateurs basés à Bruxelles (15) et à Athènes (1).

**Présentation du poste (nous proposons)**

L'expert détaché apportera son appui dans le domaine de la gestion des finances publiques.

Dans ce domaine d'activité, l'expert détaché sera responsable des tâches suivantes:

* Planifier, mettre en œuvre et suivre l'appui technique et les projets dans les États membres de l'UE avant tout dans le domaine de la gestion des finances publiques. Cela comprend en particulier les examens des dépenses, les cadres budgétaires, la budgétisation, la comptabilité publique et les statistiques budgétaires. En outre, les tâches d'assistance technique dans le domaine de l'administration fiscale peuvent relever des tâches pertinentes en fonction du portefeuille de projets de l'unité. Suivre et résoudre les questions liées à la mise en œuvre de l'appui technique ; ceci comprend l'identification des obstacles aux réformes et la suggestion de moyens pour les surmonter à travers la fourniture d'appui technique de façon coordonnée avec les services concernés de la Commission et les différents États membres demandeurs d'appui technique dans le domaine de la gestion des finances publiques; Contribuer à l'évaluation des projets d'appui technique en association avec l'unité horizontale en charge au sein de la DG REFORM
* Participer à des missions en relation avec l'appui technique dans le domaine des finances publiques.
* Diffuser les meilleures pratiques pour la mise en œuvre des réformes structurelles en mettant en relation et en partageant les expériences; et
* Aider à identifier les besoins de reformes et à suggérer des moyens de les accomplir au travers de la fourniture d'appui technique, en coordination avec les services de la Commission concernés et l'État membre demandeur de l'appui technique. Ceci implique de travailler avec les États membres demandeurs à l'identification des questions/entraves/problèmes au sein de leur système actuel des finances publiques. et au développement de recommandations de politiques publiques afin d'améliorer ce système au vu des meilleures pratiques européennes et internationales.

Compte tenu de ces tâches, le poste requiert des visites régulières dans les États membres, à la fois pour la coordination/la fourniture/le contrôle de l'appui technique dans les pays bénéficiaires et pour renforcer les liens avec des prestataires potentiels d'appui technique dans les États membres. Il peut aussi impliquer la participation à des missions organisées avec le FMI, l'OCDE ou la Banque mondiale.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Diplôme

- diplôme universitaire ou

- formation professionnelle ou expérience professionnelle de niveau équivalent

dans le(s) domaine(s) : économie, comptabilité, administration publique/droit public, audit, sciences politiques.

Expérience professionnelle

L'expert devra démontrer une capacité à assumer un haut niveau de responsabilité et posséder une connaissance approfondie d'un éventail de sujets liés à la gestion des finances publiques. Au moins 6 ans d'expérience dans ce domaine, couvrant des domaines tels que l'examen des dépenses, les cadres fiscaux, la budgétisation, la comptabilité publique et les statistiques fiscales. En outre, une expertise dans le domaine de l'administration des recettes et de la politique fiscale est considérée comme un atout. Une expérience antérieure de prestataire d'appui technique, en particulier en travaillant en collaboration avec des organisations internationales, serait un atout important pour le candidat. L'expert devra démontrer aussi des capacités analytiques importantes et une aptitude à apprendre et à devenir rapidement opérationnel sur de nouveaux sujets, y compris les aspects procéduraux du déploiement du soutien technique financé par l’UE au profit des États membres. D'excellentes capacités écrites et orales en anglais sont requises. L'aptitude à travailler rapidement avec un jugement sûr et à interagir efficacement avec ses collègues - à la fois internes et externes- est essentielle. Une expérience antérieure en tant que gestionnaire de projets d'appui technique serait un avantage.

Langue(s) nécessaire(s) pour l'accomplissement des tâches

L'expert national détaché travaillera essentiellement en anglais. D'excellentes capacités écrites et orales en anglais sont essentielles.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, l’expert national doit obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivantes **à la date de début du détachement**:

Expérience professionnelle: posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service: avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de son employeur, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur: être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures d’un employeur relevant du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), d’une université ou d’un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques: avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. L’expert national d’un pays tiers doit justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui lui seront confiées.

**Conditions du détachement**

L’expert national restera employé et rémunéré par son employeur durant toute la durée du détachement et restera également couvert par sa sécurité sociale (nationale).

Il / elle exerce ses fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et sera soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Les indemnités de séjour ne seront octroyées à l’expert national qui remplisse les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Toute personne postée dans une délégation de l’Union européenne doit avoir une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). L’expert national aura l’obligation de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de son détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Les candidats doivent envoyer leur candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand **uniquement à la représentation permanente / mission diplomatique de leur pays auprès de l’UE**, qui la transmettra aux services compétents de la Commission, dans les délais fixés par ces derniers. Le CV doit obligatoirement mentionner la date de naissance et la nationalité du candidat.

Les candidats sont priés de ne pas joindre à leur candidature d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes et attestations d’expérience professionnelle,…). Le cas échéant, ces documents seront demandés à un stade ultérieur de la procédure de sélection.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)